

PRODUITS BAUMANN

# CANTILLEVERS

NOTICE DE MONTAGE  
ET D'UTILISATION

NTM001- 04/14



## 1. GÉNÉRALITÉS

**1.1** Les explications suivantes contiennent des consignes et les conditions à prendre en compte pour la validation de la commande, de la livraison, du montage et de l'utilisation du rayonnage « CANTILEVER ALTRAD MEFRAN ».

**1.2** Veuillez respecter le règlement régional en matière de construction vous concernant, ainsi que les autorisations nécessaires, éventuellement mentionnées.

**1.3** La mise en place des rayonnages « CANTILEVERS ALTRAD MEFRAN » doit être uniquement exécutée par des personnes ayant pris suffisamment connaissance des instructions de montage et d'utilisation.

## 2. LIEU D'INSTALLATION

**2.1** Les rayonnages « CANTILEVERS ALTRAD MEFRAN » sont des systèmes de stockage qui ont été conçus sans convention particulière écrite, pour des conditions d'exploitation normales.

**2.2** Lors d'un montage en intérieur, le lieu doit être normalement tempéré avec une température ambiante d'au moins +5 °C. Des utilisations divergentes (installation dans des enceintes réfrigérées, locaux humides, locaux avec un taux d'humidité élevé, lieux de stockage de marchandises dangereuses, etc.) nécessitent un accord écrit préalable et un plan détaillé.

**2.3** Lors d'un montage en extérieur, il convient de tenir compte des conditions environnementales particulières comme les charges dû au vent et à la neige, qui ne sont pas contenues dans les données statiques générales (la pluie acide, la proximité d'une centrale nucléaire, etc.). L'utilisateur doit communiquer au préalable par écrit toute particularité pouvant influencer sur la réalisation du rayonnage « CANTILEVER ALTRAD MEFRAN ».

## 3. SOL

**3.1** Un sol adéquat joue un rôle important pour le bon montage des systèmes de stockage « CANTILEVERS ALTRAD MEFRAN ». Le sol doit être conforme aux normes techniques (voir paragraphe 4).

**3.2** Le système doit être suffisamment ancré au sol . Les conduits enterrés dans le sol, les tuyaux d'un chauffage au sol etc. doivent être bien localisés avant le début du montage.

**3.3** La preuve du respect des exigences concernant le sol doit être donnée par le client.

## 4. CONFIGURATION DU SOL

**4.1** Les sols en asphalte ou en pavés autobloquants sont inappropriés à l'installation de systèmes de rayonnage.

**4.2** Pour le sol, la qualité minimale du béton doit être C20/25 et doté d'une armature correspondante conformément à la norme DIN 1045. La pression superficielle s'élève alors à 83 kg/cm<sup>2</sup>.

**4.3** Un ancrage sécurisé au sol nécessite des semelles filantes ou une dalle de plancher. L'épaisseur du béton de la dalle de plancher doit être d'un minimum de 20 cm et permettre la fixation de boulons d'ancrage. La profondeur de perçage doit être de 120 mm au minimum.

**4.4** Les surfaces d'appui des colonnes doivent être placées de telle manière à supporter le poids à vide ainsi que les charges utiles autorisées. Le fournisseur décline toute responsabilité pour un tassement du sol.

## 5. INDICATIONS DES CHARGES

**5.1** Les « CANTILEVERS ALTRAD MEFRAN » sont suffisamment dimensionnés afin que les charges indiquées puissent être supportées de manière sûre. Il faut faire une distinction entre la charge par support et la charge totale.

**5.2** Afin d'éviter tout risque d'accident, les pièces du rayonnage « CANTILEVER ALTRAD MEFRAN » détériorées ou déformées doivent être impérativement remplacées, car la reprise de charge n'est plus assurée.

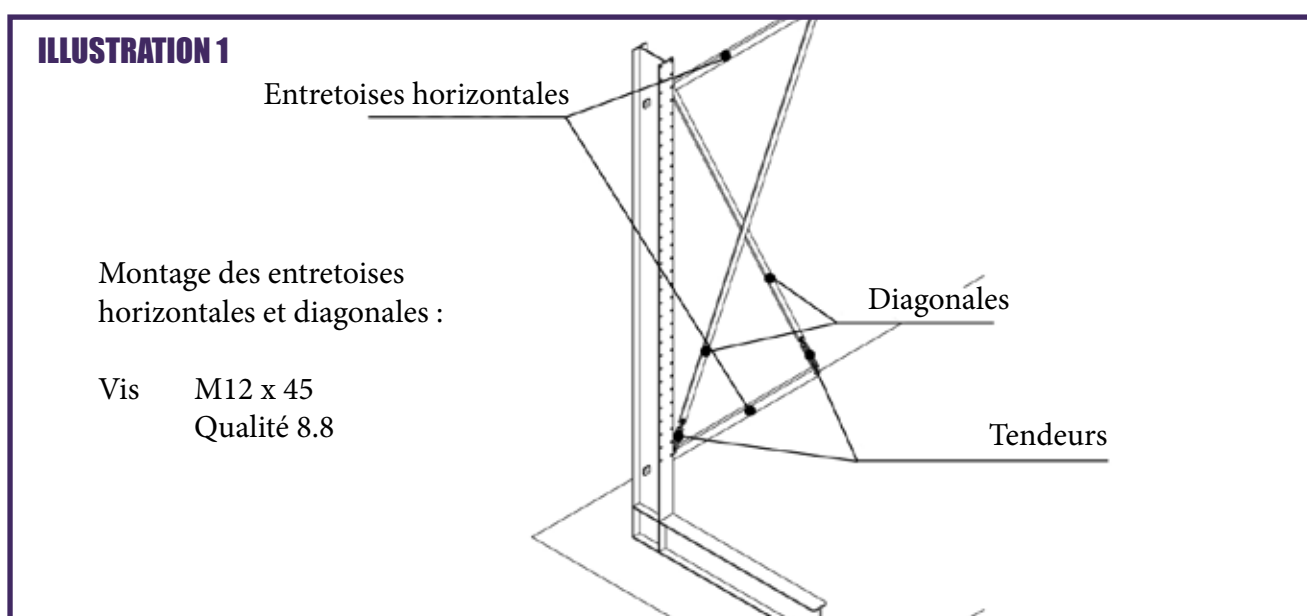


## 6. MONTAGE DES COLONNES

**6.1** Tracer l'alignement du rayonnage à l'aide d'un cordeau à tracer ou d'une règle métallique et déterminer l'emplacement de la première colonne.

**6.2** En cas de colonnes double-face, le pied de la colonne doit être assemblé à l'aide de 4 vis (M16x 80 mm, qualité 8.8), 4 rondelles ( $\text{Ø} = 17$  mm) et 4 écrous (M16).

**6.3** Placer la première colonne à plat sur le sol et serrer sur la colonne l'ensemble des contreventements (entretoises horizontales et diagonales) pour un rayonnage. Les tendeurs des diagonales doivent être fixés aux pattes situées sur la partie inférieure de la colonne (cf. illustration 1).



**6.4** Relever la colonne, la positionner à l'emplacement préalablement tracé et la sécuriser contre tout basculement.

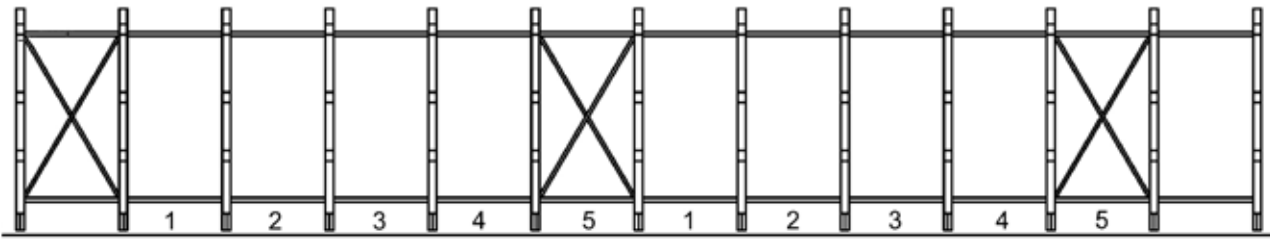
**6.5** Relever la deuxième colonne du rayonnage et la positionner. Amener les entretoises horizontales et les diagonales aux différentes pattes de la deuxième colonne puis les serrer.

**6.6** Positionner les deux premières colonnes aux emplacements marqués.

**6.7** Serrer ensuite fortement les vis des entretoises horizontales et des diagonales. Les tendeurs permettent d'ajuster la verticalité des colonnes.

**6.8** Emplacement des diagonales : Il faut installer des diagonales tous les cinq rayonnages (cf. illustration 2).

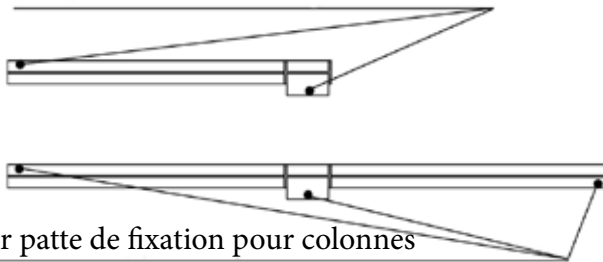
**ILLUSTRATION 2**



**6.9** Fixer ensuite les colonnes à la dalle de plancher ou aux semelles filantes à l'aide des boulons d'ancrage fournis (M12 x 110). Les pattes de fixation doivent être fixées en diagonale sur le pied de la colonne (cf. illustration 3).

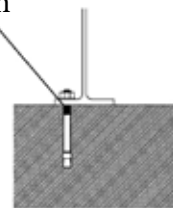
**ILLUSTRATION 3**

Trous pour patte de fixation pour colonnes mono-face



Trous pour patte de fixation pour colonnes double-face

Perçer avec Ø 12 mm  
Profondeur 120 mm

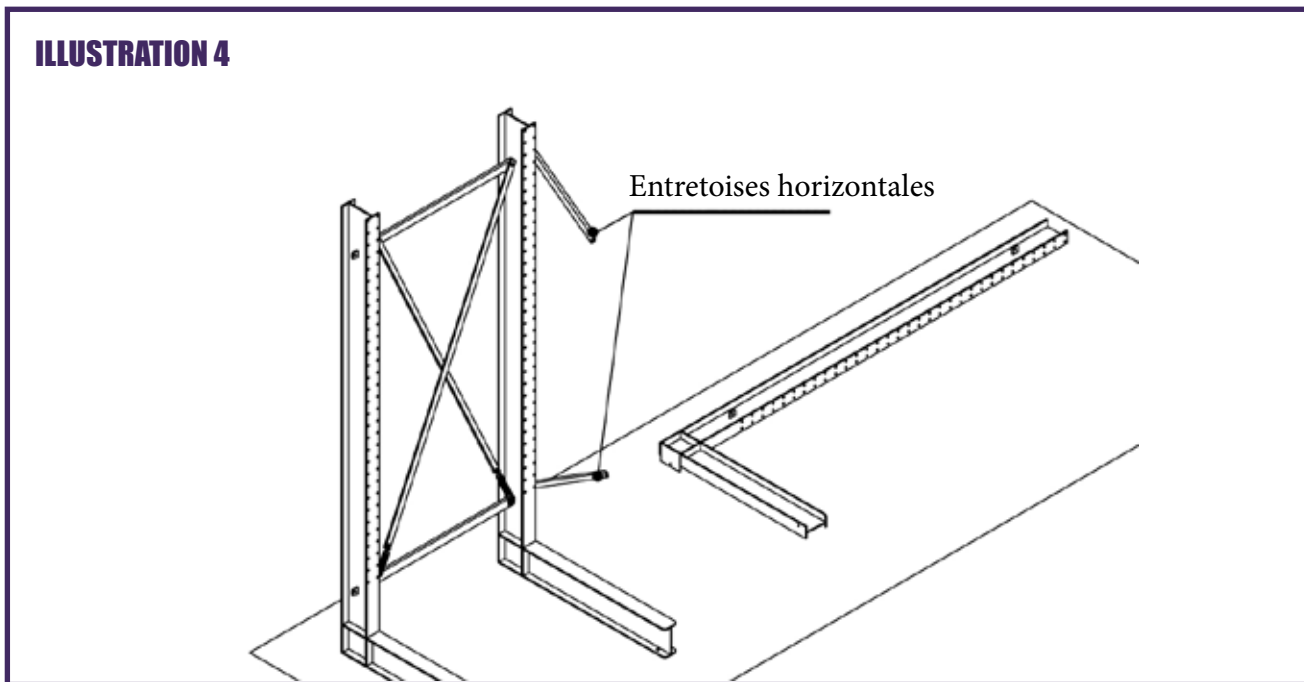


**6.10** Après l'ancrage des deux premières colonnes, fixer la prochaine entretoise horizontale (à la main) à la deuxième colonne (cf. illustration 4).

La troisième colonne peut déjà être préparée.



**ILLUSTRATION 4**

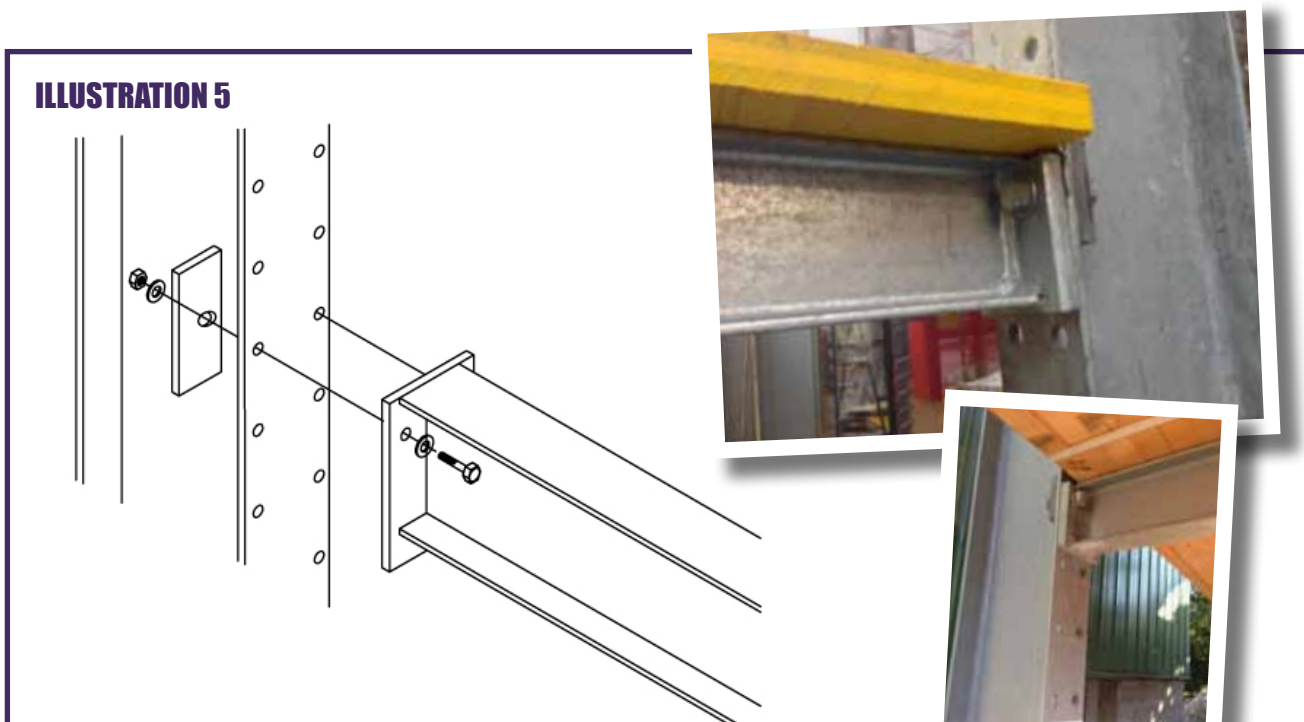


**6.11** Ensuite, serrer les entretoises horizontales à la colonne suivante. Procéder de la même manière avec les autres colonnes.

## 7. MONTAGE DES BRAS

**7.1** Les bras doivent être fixés à l'aide de la visserie fournie, 1 vis (M16x60, qualité 8.8), 2 rondelles et 2 écrous (M16), à la hauteur voulue sur les colonnes (cf. illustration 5).

**ILLUSTRATION 5**

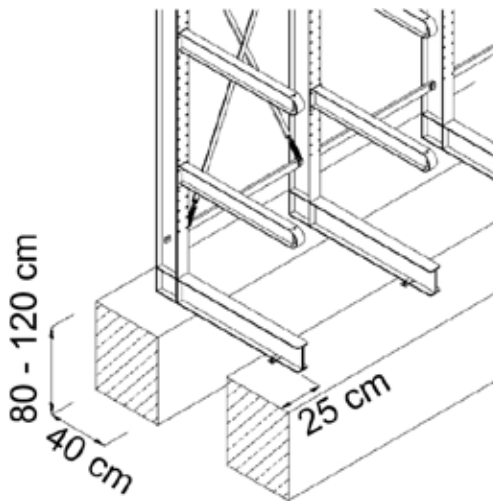


7.2 Placer ensuite les étiquettes indiquant la capacité de charge de façon visible à hauteur d'oeil sur la colonne.

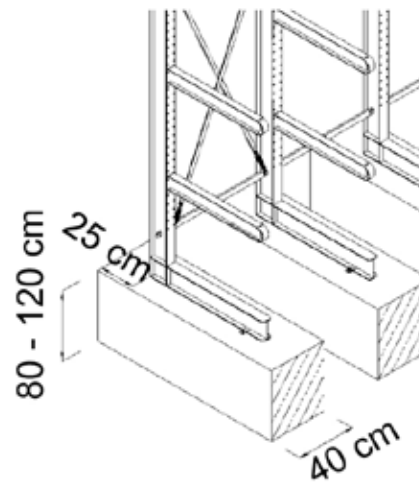
## 8. VARIANTES DE FONDATION

**ILLUSTRATION 6**

Semelle filante



Semelle individuelle





**ALTRAD EQUIPEMENT**

16 Avenue de la Gardie - 34510 Florensac - FRANCE

Tél. : (+33) 4 67 94 52 29 - Fax. : (+33) 4 67 94 52 23

[www.altrad.com](http://www.altrad.com)